

Procès-verbal de la Commission loisirs, sports et vie communautaire tenue à la Salle du Plénier, de l'édifice Place des Pionniers, secteur Aylmer, le mercredi 9 juin 2004, à 18 h 30.

PRÉSENCES : Membres

M. Richard Jennings, président et conseiller
M. André Levac, vice-président et conseiller
M^{me} Hélène Rollin, citoyenne
M. Sylvain Pamerleau, citoyen
M. Denis Langevin, citoyen
M. Robert Bob MacMillan, citoyen
M. Malcolm Corcoran, citoyen
M. Pierre Perron, citoyen

Ressources internes :

M. Louis-Paul Guindon, directeur, Module culture et loisirs
M^{me} Agathe Lalande, chef de division - Vie communautaire
M^{me} Marie-Hélène St-Onge, chef de division – Activités physiques, sport et plein air
M. Michel Phillion, chef de division – Infrastructures, plateaux et équipements
M^{me} Céline Farrell, responsable loisirs, Centre de services Buckingham/Masson-Angers
M. Gilles Desjardins, responsable loisirs, Centre de services Hull
M. Paul Nicole, coordonnateur d'activités, Centre de services Hull
M^{me} Anick Fortin, agente de recherche, Module culture et loisirs

Secrétaire

Mona Gravel

ABSENCES

MOTIVÉES : M^{me} Thérèse Cyr, conseillère, district 10
M. Lévis Brazeau, citoyen
M. Luc Bard, directeur, Service loisirs, sports et vie communautaire
M^{me} Nicole Croteau, responsable loisirs, Centre de services Aylmer
M. Vincent Beaumont, responsable loisirs, Centre de services Gatineau

DISTRIBUTION : Aux membres de la Commission loisirs, sports et vie communautaire, aux personnes ressources, aux membres du conseil municipal et au greffier.

1. OUVERTURE

Monsieur Richard Jennings débute la séance à 18 h 30 et souhaite la bienvenue à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Jennings demande si des sujets sont à ajouter à l'ordre du jour. M^{me} St-Onge désire apporter le point suivant :

- ✓ Gym Action – demande d'aide financière.

CLSVC-2004-032

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par André Levac
Appuyé par Sylvain Pamerleau

D'accepter l'ordre du jour et d'y ajouter le point suivant :
– Gym Action « Demande d'aide financière ».

Adoptée.

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 MAI 2004

M. Jennings demande aux membres présents s'ils sont d'accord avec le procès-verbal du 19 mai 2004.

M. Langevin désire s'assurer que suite aux discussions concernant le Programme de soutien aux initiatives du milieu, le rôle de la Commission se doit simplement d'approuver ou de refuser les demandes d'aide financière déposées à la Commission et que la recommandation devra par la suite être transmise aux membres du conseil municipal afin que ces derniers se prononcent.

M. Guindon confirme que plusieurs organismes déposent des demandes d'aide financière à la Commission. Toute future demande d'aide financière devra être traitée comme une subvention. Suite à l'étude faite par le Comité d'analyse, la Commission doit accepter ou refuser la recommandation.

M. Langevin demande de faire une correction à la page 4 de 4, au point « Programme de soutien aux initiatives du milieu – Volet 2 », dernier paragraphe, d'enlever la dernière phrase. Les membres présents s'accordent avec cette demande. La correction sera faite au procès-verbal.

CLSVC-2004-033

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 MAI 2004

Il est proposé par Sylvain Pamerleau
Appuyé par Denis Langevin

D'approuver le procès-verbal de la séance du 19 mai 2004 avec les modifications sus-mentionnées.

Adoptée.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 26 MAI 2004

M. Jennings demande aux membres présents s'ils sont d'accord avec le procès-verbal du 26 mai 2004.

M. Desjardins désire valider sa compréhension suite à la rencontre du 26 mai dernier.

Après discussion, les membres de la Commission souhaitent la mise en place de la politique LSVC avant d'élaborer une Politique de soutien aux organismes. Par contre si les valeurs et les orientations de la politique sont bien identifiés et partagés par nos partenaires, une procédure de Politique de soutien est envisageable. Les étapes de ce processus devront être validées par la Commission.

M. Desjardins demande une correction au point 4, dernier paragraphe de la page 3 de 4 afin d'enlever la dernière phrase.

M^{me} Rollin demande de faire une correction au point 2, à la page 2 de 4, d'enlever le troisième avant dernier paragraphe ainsi qu'à la page 3 de 4, dernier paragraphe du point 2. Elle considère ces deux paragraphes sont « hors contexte ».

Les membres présents s'accordent avec ces demandes. Le procès-verbal sera corrigé en conséquence.

CL SVC-2004-034

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL
DU 26 MAI 2004**

Il est proposé par Hélène Rollin
Appuyé par Denis Langevin

D'approuver le procès-verbal de la séance du 26 mai 2004 tel que modifié.

Adoptée.

NOMINATION – REPRÉSENTANT JEUNESSE

Suite à la démission de M. Ian Michon, les membres de la Commission avaient demandé le remplacement de M. Michon.

M^{me} Agathe Lalande aimerait proposer M. Alexandre Gauthier, un jeune homme de 19 ans, qui est très intéressé à s'impliquer au sein de la Commission, à titre de représentant des jeunes.

CL SVC-2004-035

**NOMINATION DE MONSIEUR ALEXANDRE GAUTHIER
– MEMBRE DE LA COMMISSION LOISIRS,
REPRÉSENTANT JEUNESSE**

Il est proposé par Sylvain Pamerleau
Appuyé par Malcolm Corcoran

De recommander au conseil municipal de nommer Monsieur Alexandre Gauthier comme représentant du volet jeunesse à la Commission loisirs, sports et vie communautaire.

Adoptée.

3.1 Suivi

Politique familiale

M^{me} Agathe Lalande dépose un document aux membres de la Commission. Elle donne la définition de la famille retenue et en fait la lecture.

M^{me} Anick Fortin, agente de recherche, dresse un tableau de ce qui a été fait jusqu'à maintenant du côté de la Politique et présente la méthodologie utilisée.

Les documents suivants ont été déposés à titre informatif pour les membres de la Commission et elle indique également qu'il est possible d'obtenir par Internet un exemplaire des guides d'entrevue qui ont été utilisés pour les différents groupes. Parmi les documents déposés, on retrouve donc un résumé global des participants des groupes de discussion âgés des :

- 12 à 17 ans; 50 ans et plus, familles et employés municipaux et intervenants;
- Synthèse du projet du répondant pour les différents groupes;
- Synthèse des évaluations des groupes de discussions;
- Grille de codification pour les personnes âgées de 50 ans et plus.

Les prochaines étapes afin de nous amener à la promotion de la Politique sont :

- Faire ressortir toutes les nuances;
- Analyser le tout;
- Comité de lecture qui amènera à travailler les orientations;
- Forum;
- Promotion de la Politique familiale.

Jeux du Québec

M^{me} Rollin brosse un tableau du dossier. Plusieurs réunions ont déjà eu lieu. Un grand travail a été fait afin d'identifier les sites d'activités sur l'ensemble du territoire. Il faudra évaluer la qualité des sites et l'estimation budgétaire pour remettre à jour certains sites.

M. Guindon mentionne qu'il y aura une présentation au conseil municipal le 29 juin prochain touchant les éléments majeurs ciblés, les sites, les budgets de programmation et la recommandation du Comité de mise en candidature pour la finale des Jeux d'été 2007.

Le 6 juillet prochain le conseil municipal se prononcera s'il est en faveur de la recommandation.

Le 13 juillet, dépôt à Sports Québec de l'intention de la Ville de Gatineau.

Préparation du cahier - dépôt le 5 novembre 2004.

Décision sera rendue le 29 novembre 2004.

Dossiers piscines

Pour ce qui a trait aux deux piscines intérieures, la firme Sodem doit préparer une étude fonctionnelle et technique, les cahiers de charges pour l'appel d'offres. Un processus « clé en main » est privilégié.

Centre sportif et communautaire

La firme Sodem a préparé un rapport qui a été déposé au Caucus afin de sensibiliser les membres du conseil et qui sera approuvé à la prochaine réunion du conseil municipal. Le site proposé est celui sur le boulevard de la Cité, secteur Gatineau.

Une rencontre aura lieu avec le Service des travaux publics afin d'établir la démarche de l'appel d'offres et faire la mise à jour du concept architectural. Revoir les critères afin de réduire le projet. Naturellement, le tout est conditionnel aux fonds versés par les paliers de gouvernement.

4. PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INITIATIVES DU MILIEU – VOLET 2

M^{me} Lalande dépose un document aux membres de la Commission, soit l'analyse des demandes déposées par les organismes pour l'été 2004 et les montants recommandés ainsi que les critères de sélection pour information relativement au Programme de soutien aux initiatives du milieu – Volet 2.

Il est proposé par Hélène Rollin
Appuyé par Pierre Perron

De recommander le versement des sommes mentionnées suite à l'analyse du Comité de travail pour le Programme de soutien aux initiatives du milieu, volet 2, été 2004.

Adoptée.

5. COMMISSION DE TOPONYMIE

Édifice Connor

Une demande du Module culture et loisirs a été faite au Comité de toponymie afin de donner une dénomination correspondant à la nouvelle vocation de l'édifice Connor situé au 209, rue Montcalm.

Le Comité de toponymie indique, dans son rapport, après analyse, que le nom Connor répond aux normes de la Commission de toponymie du Québec. Il recommande donc de conserver l'appellation Connor dans le choix d'un nom pour le bâtiment.

Les membres de la Commission loisirs, sports et vie communautaire ont pris connaissance du rapport du Comité de toponymie. En même temps, ils prennent connaissance d'une proposition de 4 représentants du milieu de l'histoire et du patrimoine qui suggère le nom de « La Fonderie » comme appellation officielle pour l'édifice Connor.

Pour certains membres de la Commission, le nom « La Fonderie » reflète plus la vocation du bâtiment que le nom Connor. Pour eux, de nombreux citoyens de l'ex-ville de Hull qui ont travaillé à la Fonderie s'identifient plus au nom La Fonderie. D'autres membres de la Commission préfèrent laisser le choix du nom aux membres du Caucus du secteur de Hull.

M. Corcoran fait une proposition à l'effet de conserver le nom « La Fonderie ».

Le vote est demandé.

Il est proposé par Malcolm Corcoran
Appuyé par Hélène Rollin

D'utiliser la dénomination « La Fonderie » pour le bâtiment situé au 209, rue Montcalm pour conserver l'histoire de ce bâtiment historique.

Ont voté en faveur :	4
Ont voté contre :	1
Abstention :	2

Adoptée sur division.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS ET CITOYENNES

Aucune personne ne s'est présentée pour la période de questions.

7. **SUIVI DE DOSSIERS – CENTRES DE SERVICES**

Aucun sujet n'est discuté.

8. **VARIA**

Dossier Gym Action

M^{me} St-Onge brosse le tableau de la situation de Gym Action. Cet organisme demande une aide financière afin d'acheter des équipements.

Après discussion, les membres de la Commission s'entendent pour remettre un montant non récurrent de 5 000 \$ à l'organisme.

CLSVC-2004-038

VERSEMENT – SUBVENTION – CLUB GYM ACTION

Il est proposé par Denis Langevin
Appuyé par André Levac

De recommander le versement d'une subvention non récurrente à l'organisme Gym Action, d'un montant de 5 000 \$, pour l'achat d'équipement.

Adoptée.

10. **CORRESPONDANCE ET DOCUMENT D'INFORMATION**

M. Jennings mentionne une correspondance du Club de plongeon de l'Outaouais relativement à la construction de deux piscines neuves dans les secteurs Aylmer et Buckingham. Cette lettre est déposée à titre d'information aux membres. Un accusé de réception sera transmis à l'organisme.

11. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

CLSVC-2004-039

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Sylvain Pamerleau
Appuyé par Denis Langevin

De lever la séance à 8 h 55.

Adoptée.

Président

Secrétaire